



ÉTUDE SUR LA PRISE DE CHLOROQUINE ET DE MALARONE LORS DE MISSIONS ÉTRANGÈRES

En août dernier, nous avons débuté une étude portant sur la prise de chloroquine et/ou de malarone, ces médicaments étant administrés pour contrer la malaria lors de missions étrangères.

En effet, nous avons des raisons de croire que ces médicaments pourraient potentiellement être à l'origine de certains effets secondaires, se présentant principalement sous forme d'engourdissements aux mains et aux pieds.

C'est ainsi que nous avons transmis un sondage aux membres ayant été appelés à effectuer une mission étrangère depuis 2005. Nous profitons de l'occasion pour demander aux policières et policiers qui ont été conviés à répondre au sondage de bien vouloir nous acheminer leurs réponses avant le 30 octobre prochain, si ce n'est déjà fait.

Nous pourrions alors débiter la phase 2 de cette étude, soit l'analyse des réponses dans leur ensemble afin d'établir, le cas échéant, un lien entre la prise de ces médicaments et les effets secondaires qu'ils pourraient engendrer.

Ultimement, nous verrons à statuer sur la possibilité d'un éventuel recours à la Commission des lésions professionnelles au nom des membres lésés, ainsi qu'à définir des pistes de solutions à des fins de prévention.

Nous comptons sur votre collaboration, afin que nous puissions finaliser notre étude.

Daniel Rolland

Vice-président en Santé et sécurité au travail et aux ressources matérielles